

Note de présentation synthétique du Compte Administratif 2018

Il est rappelé aux membres du Comité Syndical que le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Piscine de La Lande » est un SIVU de fonctionnement.

Le compte administratif soumis au Comité Syndical du 05 mars 2019 retrace l'exécution du budget prévisionnel au cours de l'exercice comptable 2018. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal.

Vue d'ensemble

Le Compte administratif pour l'exercice 2018 fait apparaître les résultats suivants (hors excédent/déficit reporté) :

	Section	Résultat 2018
SIVU	Fonctionnement	- 10 292,47€
	Investissement	+ 767,00 €
	Total	- 9 525,47 €

Section de fonctionnement

Les dépenses

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 566 103,19 € soit 565 336,19 € de dépenses réelles et 767,00 € d'opérations d'ordre (dotations aux amortissements).

Le chapitre 011 « Charges à caractère général »

Les charges de gestion générale sont en hausse et s'élèvent à 149 494,13€ en 2018 contre 140 128,12€ en 2017 ce qui représente 6,68 % qui s'explique par l'augmentation tarifaire des fluides (eau, électricité et gaz).

Le chapitre 012 « Charges de personnel »

Les dépenses liées au personnel sont en légère hausse et passent de 399 482,59 € en 2017 à 404 554,07€ € en 2018 soit une variation de 1,27 % qui est due au rattrapage de cotisation 2017 sur le contrat assurance du personnel.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Les dépenses de charges de gestion courante se stabilisent à 11 287,99 € en 2018 contre 11 228,00 € en 2017, soit 0,53 % dû au coût des prélèvements des analyses obligatoires des bassins.

Le chapitre 67 « charges exceptionnelles »

Ce chapitre comprend uniquement des titres annulés sur exercices antérieurs, il n'a eu aucun mouvement en 2018.

Les recettes

Le total des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 601 073,65 € soit 555 810,72 € en recettes réelles de fonctionnement et 45 262,93€ € d'excédent reporté.

Les produits des services : chapitre 70

Les recettes des entrées sont en baisse depuis deux ans soit 363 720,85€ en 2018 contre 364 128,17 € en 2017.

Les dotations et participations : chapitre 74

Les participations des communes adhérentes fixées à 1 €/hab. évoluent en fonction de la variation de la population.

Les autres produits de gestion : chapitre 75

Ce chapitre comprend la participation salariale aux chèques repas.

Les Produits exceptionnels : chapitre 77

Ce chapitre comprend des mandats annulés sur exercices antérieurs, il n'a eu aucun mouvement en 2018.

Le chapitre 013 « atténuation de charges »

Aucun remboursement perçu en 2018.

Section d'investissement

La section d'investissement est composée des amortissements pour 767,00 € et de l'excédent d'investissement reporté de 1 879,96 €